COLÉRIE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 20:33)

[1] COLÉRIE Médecine - Pharmacopée

nom fém.
Etymologie FEW II-2 919b : collyrium

Définition Préparation médicale liquide servant à traiter des maladies de l'oeil, et que l'on instille dans les yeux.

Notes

- syn COULLAIRE syn COLIRE syn COLLYRE

Citations

- Colerie est bone es yeuz.
 Anon. [Pseudo-Hippocrate], *Le livre Ypocras, 1ère moitié du XIVe s., fol. 78r.*